



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Villenauxe-la-Grande

SEANCE DU 5 juin 2020

Date de la convocation : 29 mai 2020

Date d'affichage : 9 juin 2020

L'an deux mille vingt, le cinq juin à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Barbara Carpanèse, maire.

Présents : Barbara Carpanèse, Damien Guérinot, Bernadette Garnier, Jean-Yves Mathias, Aurélie Barrat, Michaël Defosse, Nicole Legras, Philippe van der Linden, Gilberte Guinot, Léo Cario, Sylvie Leredotté, Jérémy Poulleau, Elise Torchet, Damien Berger, Christine Buttard, Eric Hamelin, Sophie Mathis, Eddie Francois, Réjane Crouzet, Richard Lopez-Desroches, Chantal Oudard, Christian Poirette, Elisabeth Millet

Secrétaire : Madame LEGRAS Nicole

Le compte rendu de la dernière séance est lu et approuvé à l'unanimité.

La séance est ouverte.

Lecture de la charte de l'élu local par Léo Cario.

1 – Conditions d'octroi des indemnités de fonction au maire, aux adjoints au maire et conseillers municipaux titulaires d'une délégation

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	23	23	0	0	0

Le conseil municipal vote à l'unanimité le montant des indemnités de fonction de maire selon les barèmes fixés par la loi – soit à 50 % de l'indice brut terminal indiciaire de la fonction publique territoriale.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le montant des indemnités de fonction des adjoints au maire à 16,5 % de l'indice brut terminal indiciaire de la fonction publique territoriale pour les 5 adjoints.

Le conseil municipal vote à l'unanimité le montant des indemnités de fonction des conseillers municipaux titulaires d'une délégation à 3,5 % de l'indice brut terminal indiciaire de la fonction publique territoriale pour les 5 conseillers municipaux.

2 – Majoration des indemnités de fonction au maire, aux adjoints au maire et aux conseillers municipaux délégués

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	23	19	4 Chantal Oudard Christian Poirette Elisabeth Millet Richard Lopez-Desroches	0	0

Le conseil municipal vote les indemnités de fonction du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués, majorées de 15 % conformément aux articles L2123-22 et R2123-3 du code général des collectivités publiques considérant que la commune est anciennement chef-lieu de canton.

3 – Délégations consenties au maire par le conseil municipal

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	23	21	0	2 Chantal Oudard Christian Poirette	0

Le conseil municipal a décidé, pour la durée du présent mandat, de confier à Madame le Maire l'ensemble des délégations prévues à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales. Le but de ces délégations est de favoriser une bonne administration de la commune. Madame le Maire rendra compte à chacune des séances obligatoires du conseil municipal des décisions prises dans le cadre de ces délégations.

4 – Désignation des membres des différentes commissions communales

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	23	23	0	0	0

Le conseil municipal procède à la désignation des membres des différentes commissions municipales.

Commissions	Responsables	Membres
Economie – Finances - Santé	Adjointe : Bernadette Garnier Déléguée : Nicole Legras	Christine Buttard Elise Torchet Richard Lopez-Desroches
Ecoles – Périscolaire – Restauration scolaire – Centre de loisirs – Conseil Jeunes	Adjointe : Aurélie Barrat Déléguée : Sylvie Leredotté	Sophie Mathis Léo Cario
Environnement – Service des eaux- Cadre de vie – Développement durable - Bibliothèque	Adjoint : Jean-Yves Mathias Déléguée : Gilberte Guinot	Christine Buttard Jérémy Poulleau Eddie Francois Eric Hamelin Damien Berger
Patrimoine – Urbanisme – Voirie – Services techniques	Adjoint : Damien Guérinot Délégué : Philippe van der Linden	Jean-Yves Mathias Sophie Mathis
Jeunesse – Associations – Actions jeunes	Adjoint : Michaël Defosse Délégué : Léo Cario	Eric Hamelin Jérémy Poulleau

5 – Election des délégués du conseil municipal dans les organismes extérieurs

Commission d'appel d'offres à bulletin secret :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Nuls	blancs
23	23	18	0	2	3

Titulaires : Nicole Legras – Bernadette Garnier – Jean-Yves Mathias
Suppléants : Gilberte Guinot – Elise Torchet – Damien Guérinot

Conseil d'administration de la maison de retraite :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	23	19	0	4 Chantal Oudard Christian Poirrette Elisabeth Millet Richard Lopez-Desroches	0

Titulaires : Nicole Legras – Christine Buttard
Suppléants : Eddie Francois – Gilberte Guinot

Conseil d'administration du CCAS :

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	23	20	0	3 Chantal Oudard Christian Poirrette Elisabeth Millet	0

Membres : Sylvie Leredotté - Nicole Legras – Bernadette Garnier – Réjane Cruzet – Damien Berger

6 – Avenant à la convention de prestations intégrées liant la commune à la société SPL-Xdemat

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	23	19	0	4 Chantal Oudard Christian Poirrette Elisabeth Millet Richard Lopez-Desroches	0

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est devenue actionnaire en juin 2012 de la société SPL-Xdemat créée par les départements de l'Aube, des Ardennes et de la Marne afin de bénéficier des outils de dématérialisation mis à la disposition des communes.

Suite aux élections municipales, le conseil municipal a désigné Madame Barbara Carpanèse comme déléguée de la collectivité au sein de l'assemblée générale de la société. Il a également accepté la passation d'un avenant à la convention en vue de limiter la durée restante de ladite convention à trois ans et a approuvé l'apport en nature au capital social de la société SPL-Xdemat, par le département de l'Aube, d'une licence d'exploitation non exclusive de son outil d'archivage électronique.

7 – Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	23	19	0	4 Chantal Oudard Christian Poirrette Elisabeth Millet Richard Lopez-Desroches	0

Le conseil municipal adopte le règlement intérieur de l'assemblée présenté par le maire.

8 – Vote des taux d'imposition des taxes directes locales

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	23	20	0	3 Chantal Oudard Christian Poirrette Elisabeth Millet	0

Le conseil municipal décide de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales :

Taxe d'habitation	21.93 %
Foncier bâti	16.96 %
Foncier non bâti	16.46 %
Contribution foncière des entreprises	18.00 %

9 – Admission en non-valeur de créances irrécouvrables sur les budgets eau et assainissement

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	23	18	3 Chantal Oudard Christian Poirette Elisabeth Millet	2 Richard Lopez-Desroches Eddie Francois	0

Le conseil municipal décide d'admettre en non-valeur des créances irrécouvrables sur les budgets eau et assainissement de la commune.

10 – Organisation du centre de loisirs en juillet

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	23	21	0	2 Chantal Oudard Richard Lopez-Desroches	0

Le conseil municipal approuve les conditions de fonctionnement du centre de loisirs, décide de recruter le personnel nécessaire pour l'encadrement des enfants et fixe les participations financières des familles.

11 – Indemnité du receveur municipal

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	23	22	0	1 Christian Poirette	0

Le conseil municipal décide d'accorder au receveur municipal une indemnité de conseil au taux de 50 % par an .

12 – Autorisation de signature des actes d'urbanisme

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	23	23	0	0	0

Le conseil municipal décide de renouveler l'autorisation de signature pour l'instruction des actes d'urbanisme de Madame Isabelle Darnel.

13 – Acquisition de matériel pour les services eau et assainissement

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	23	23	0	0	0

Le conseil municipal décide d'accepter les devis d'acquisition de matériel pour les services eau et assainissement :

- Société Le Réservoir Massal 2 266 € + frais de port
- Société Suez 4 064.40 €

14 – Régularisation budgétaire de la maison médicale

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	23	19	0	4 Chantal Oudard Christian Poirrette Elisabeth Millet Richard Lopez-Desroches	0

Le budget de la maison médicale présente une anomalie, le conseil municipal décide de procéder aux régularisations budgétaires.

15 – Régularisation budgétaire du service assainissement

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
23	23	19	0	4 Chantal Oudard Christian Poirrette Elisabeth Millet Richard Lopez-Desroches	0

Le budget assainissement présente une anomalie, le conseil municipal décide de procéder aux régularisations budgétaires.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 55.

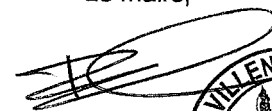

Fait à VILLENAUXE- LA - GRANDE, les jours, mois et an susdits

La secrétaire



Nicole Legras

Le maire,

Barbara Carpani